TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 293 Le numéro 5 centimes VENDREDI 19 DÉCEMBRE 1902

Administration et Rédaction
13, GRAND'RUE
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS

	Suisse Fr.	Etranger Fr.
Trois mois .	4 —	7 —
Six mois . .	6 50	13 —
Un an . . .	12 —	25 —

O. I. X. † M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

Annonces et réclames
Agence de publicité
HAASENSTEIN ET VOGLER

PRIX D'INSERTION

	Annonces Canton et Suisse	Réclames Canton et Suisse	Annonces Etranger	Réclames Etranger
Canton,	15 cent.	30 cent.		
Suisse,	20 »	— »		
Étranger,	25 »	— »		

Saint Némèse

Les nouveaux abonnés pour l'année 1903 recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

Nouvelles du jour

A Caracas, la situation n'a pas subi de modification apparente. La ville est tranquille. La population s'est remise de ses premières alarmes. Les étrangers *rouvrent leurs magasins et leurs bureaux.*

Le président Castro *est cependant* dans la plus grande perplexité. Son appel au général insurrectionnel Hernandez a été entendu. Hernandez est accouru avec 6000 hommes, mais non pour faire front contre l'étranger, ainsi que le demandait Castro. *Hernandez a profité de ce qu'il* avait la voie libre pour se transporter dans la capitale. Il y est arrivé mardi ; dix mille personnes l'ont acclamé. Une fois dans la place, il compte *bien arranger les affaires à son seul* profit. Son ambition dépasse de beaucoup le patriotisme que Castro lui prêtait gratuitement.

***

L'Italie est heureuse d'avoir une affaire. Son ultimatum au Vénézuéla est conçu en termes plus énergiques que ne l'était celui de l'Angleterre et de l'Allemagne. Mais, comme elle ne risque rien à parler haut, personne ne prendra pour de la bravoure ce qui n'est que de la bravade.

L'ambassadeur d'Italie à Washington a expliqué qu'il avait espéré arriver à une solution satisfaisante, analogue à celle qui était intervenue entre la France et le Vénézuéla et que la note qu'il avait adressée au gouvernement vénézuélien, après l'envoi de l'ultimatum anglo-allemand, était rédigée en termes fermes et courtois. L'Italie, a-t-il ajouté, n'a pris *aucune mesure de violence avant d'avoir* reçu la réponse du Vénézuéla : mais cette réponse était un refus présenté *en termes déplaisants*, et l'Italie a dû se joindre à la démonstration navale de l'Angleterre et de l'Allemagne.

A son tour, le Danemark se met à réclamer des indemnités au Vénézuéla. Assez de coups de pied de l'âne !

***

M. *Balfour, premier ministre* d'Angleterre, a déclaré hier à la Chambre des Communes que, si la prise des canon*nières vénézuéliennes n'amène* aucun résultat, l'Angleterre et l'Allemagne établiront le blocus chacune sur des points différents du littoral.

Il a ajouté que les deux flottes, quoi*que ayant en vue le même objet*, n'agiront pas comme une force unique. L'Angleterre n'a pas et n'a jamais eu l'intention d'opérer un débarquement, *ni d'occuper, même temporairement, une partie du territoire vénézuélien ;* cela, a-t-il dit, ne serait désirable à aucun point de vue.

Le ton de la presse anglaise semble être encore plus monté au sujet de la *coopération de* l'Angleterre et de l'Allemagne au Vénézuéla. Tous les journaux souhaitent vivement que le différend soit réglé par l'arbitrage.

La proposition d'arbitrage ne spécifie *aucune condition. Elle tend à soumettre* aux arbitres toutes les questions en litige.

Si le président Castro était fort dans sa situation intérieure, il pourrait se *moquer de l'Angleterre et de l'Allemagne*, maintenant qu'il sait que ces deux puissances, pour ne pas déplaire aux Etats-Unis, n'oseront pas lui prendre un pouce de son territoire.

***

Le bombardement de Puerto-Cabello a été loin d'être un exploit pour les flottes alliées de l'Allemagne et de l'Angleterre. *Il arrive à ce sujet de New-*York des nouvelles que Londres et Ber*lin ont négligé de nous apprendre.*

Pendant cette courte action, le navire anglais *Charybdis* a été atteint à l'avant par *un projectile lancé du fort. Le navire* allemand *Vineta* a été également frappé *deux fois et un de ses officiers, dit-on,* a été tué par un boulet. Le navire s'est sauvé comme un pigeon qui a un grain *de grenaille dans* l'aile et est arrivé à Willemstad, port de l'île de Curaçao, avec son pavillon en berne.

***

Parlant de l'article du *Messager de l'Empire* russe, le *Fremdenblatt* de Vienne, organe du ministère des affaires étrangères d'Autriche, déclare que l'attitude prise par l'Autriche Hongrie et la Russie a montré de nouveau à la Turquie et aux petits Etats balkaniques que *ces deux puissances marchent* de concert au sujet des questions des Balkans, « ce qui a bien souvent rendu de *précieux services* pour le développement pacifique de l'Orient et constitue une garantie de succès pour les questions qui se posent actuellement ». En aucun cas, prononce le *Fremdenblatt*, on ne doit tolérer que de Sofia ou de Belgrade on favorise, *en sous-main* ou ouvertement, les entreprises des Comités ou que la tranquillité soit troublée d'une façon quelconque.

***

*Les chefs du Comité central macédo*nien déclarent catégoriquement qu'ils rejettent toutes les réformes annoncées par la Turquie en Macédoine. Ils n'admettent que les réformes établies par l'article 23 du Traité de Berlin.

Ils annoncent qu'ils continueront l'agitation en Macédoine tant que l'application de ces réformes n'aura pas été imposée à la Turquie par les puissances.

***

Dans une grande réunion tenue à Belgrade, environ 500 libéraux serbes, représentants de l'aile droite du parti *libéral, ont pris* visiblement parti pour le cabinet Zinzar Markovitsch, en approuvant son récent programme et en se déclarant prêts à l'appuyer. L'assemblée a pris une résolution pour déclarer vouloir toujours rester fidèle dans n'importe quelles circonstances aux traditions du parti libéral dont le sort, depuis 1858, *est intimement lié à la famille royale* des Obrenovitsch.

La réunion a décidé la publication d'un journal qui paraîtra sous le nom d'*Indépendance serbe.*

Ce titre est significatif. Il semble bien vouloir dire l'indépendance vis-à-vis de la Russie.

***

Carlos, roi de Portugal, a la bonne fortune de n'être pas confondu dans l'impopularité que ses ministres se sont *attirée par la concession aux Anglais* du chemin de fer de Benguela, dans l'Afrique portugaise.

Grand tireur, Carlos a chassé le lapin en France et le *grouse* en Ecosse. Les *chasseurs ne songent qu'à leurs coups* de fusil. Carlos chassait, donc il ne vendait pas les colonies à l'Angleterre. Il est revenu lavé du grave soupçon qui l'avait suivi de Lisbonne à Londres.

*Depuis son arrivée à la frontière por*tugaise, il a été reçu par les populations accourues aux gares par les plus vives démonstrations de loyalisme et de sympathie. La ville de Lisbonne est en fête ; *les maisons sont pavoisées et illuminées.*

Un journal de Porto reproduit les blâmes lancés contre la concession aux Anglais du chemin de fer de Benguela. Il ajoute que le gouvernement a perfi*demment mis à profit la période de la* régence de la reine Amélie, car « l'âme pure » de la reine ne pouvait pas supposer le gouvernement capable de livrer *à l'étranger les possessions coloniales.* Aujourd'hui, dit ce journal, la reine est *offensée de la trahison dont elle a été* l'objet ; de son côté, le roi aura aussi à se plaindre de l'acte grossier de la promulgation pendant son absence de cette mesure odieuse.

Ainsi le mot d'ordre est donné. Le roi et la reine sont des innocents, tandis que leurs ministres sont de grands coupables.

***

A Pékin, la lutte d'influence entre la Russie et l'Angleterre se poursuit activement.

Un agent diplomatique russe, qui y est arrivé il y a un mois, est en train de négocier avec la Chine l'établissement d'un service de postes et de douanes chinois sous la direction des Russes, dans les principales stations du chemin *de fer de* Mandchourie. Sir Robert Hart, le célèbre Anglais, directeur des douanes chinoises, s'efforce d'empêcher ce résul*tat ; mais l'influence russe s'est accrue à* la cour et sir Robert Hart pourrait bien ne pas réussir. Certains Chinois craignent que l'Allemagne et la France ne réclament des avantages analogues dans le Chantoung et le Yunnan.

CHRONIQUE DES CHAMBRES

Berne, 17 décembre.

Les motions Müri et Odier. — Forces hydrauliques et renchérissement de l'alcool. — Toujours le budget des chemins de fer fédéraux. — M. Winiger et l'Aarbourg-Lucerne.

Aujourd'hui, les grandes questions ont *chômé. On a déblayé le terrain des budgets et comptes qui restaient à approuver.* Par contre, la journée de demain sera l'une des *plus chargées de la session. Ce sera le coup* de feu de la fin. On a bourré l'ordre du jour à un tel point que les Conseils seront obligés de tenir deux longues séances pour liquider ce fatras de *projets in extremis.*

Aux tractanda qu'il faudra nécessairement ajourner sont venues se joindre diverses motions. Celle de M. Müri (Argovie) a *réuni seize signatures. Elle vise, comme* vous savez, à l'intervention législative de la Confédération dans le domaine des *forces* hydrauliques. Les motionnaires s'effrayent de l'accaparement des forces hydrauliques par l'industrie privée ; ils y voient un grand danger économique. L'Etat doit intervenir, selon eux, pour sauvegarder l'intérêt public. Mais faut-il absolument que ce soit *l'Etat* fédéral ? Pourquoi les cantons intéressés ne prendraient-ils pas eux-mêmes les mesures nécessaires ? Si l'Argovie est impuissante à faire valoir les droits de l'Etat sur le régime des eaux, ce n'est pas une raison pour mettre tous les autres cantons sous tutelle. Déjà les Etats de Zurich et de Saint-Gall s'apprêtent à entrer dans la voie où Fribourg a pris les devants. Il n'est pas besoin de l'immixtion de la Confédération. Elle a déjà suffisamment de besogne et de responsabilités sur les bras avec l'exploitation des chemins de fer. Les cours d'eau appartiennent aux cantons. C'est une richesse dont on ne peut pas les déposséder par un simple texte de loi.

Une autre motion intéressante a été déposée aujourd'hui par M. Odier (Genève) et *un certain nombre de cosignataires.* Elle demande le relèvement du prix de vente de l'alcool monopolisé. Ce renchérissement aurait un double effet salutaire : il diminuerait *la consommation de l'eau-de-vie* et il augmenterait les recettes que la régie distribue aux cantons. On pourrait objecter toutefois que cela tuera ceci. Car si la consommation baisse, la recette doit aussi fléchir. C'est dire qu'il y a de tout dans cette motion. La lutte contre l'alcoolisme y coudoie les convoitises du fisc, et peut être quelques-uns des signataires espèrent-ils *in petto* que les consommateurs ne se laisseront pas trop rebuter par les hauts prix, au grand avantage des budgets cantonaux.

***

On aura remarqué, au cours de cette session, la place encombrante que les chemins de fer fédéraux occupent déjà dans les délibérations des Chambres. Ce n'est pas ce qu'avait rêvé la Direction générale. Elle pensait se constituer en petit royaume où les députés, comme les éléphants, auraient eu *défense d'y voir.* Les Chambres ne l'ont pas entendu ainsi ; elles ont énergiquement *revendiqué leur droit d'examen des budgets.* Le Conseil des Etats était même allé jusqu'à demander l'institution de Commissions permanentes chargées spécialement de cette tâche. Le Conseil national n'a pas adhéré à cette innovation, tout en réservant aussi ses compétences. Voici comment M. Théraulaz a exposé le point de vue auquel s'est rangée l'assemblée :

M. *Théraulaz*, rapporteur français. — *C'est* pour répondre à un vœu des Chambres que le Conseil fédéral a fait rapport sur l'objet en discussion. Le Conseil des Etats, qui avait la priorité, a décidé que tout ce qui concernait les chemins de fer fédéraux devait être remis pour préavis à des Commissions dites de permanance.

Votre Commission, dit le rapporteur, n'ap*prouve pas cette innovation*, pas plus que celle suggérée par le rapport du Conseil fédéral. *Encore moins* votre Commission aurait-elle pu adhérer à un postulat discuté au Conseil des Etats, prétendant restreindre à un vote en bloc le droit des Chambres. D'autre part, il n'est pas question, pour celles-ci, d'entrer dans le détail du budget, dont *elles veulent garder le* contrôle.

Pour nommer déjà en juin les Commissions du budget, pas n'est besoin de décréter, comme le propose le Conseil fédéral, que cela se fera ainsi. C'est matière à pratique et non à législation. Si votre Commission écarte l'idée d'une Commission nommée pour trois ans, c'est parce qu'elle veut permettre autant que pos sible à tous les députés de passer par la Commission du budget, au lieu de faire de celle-ci l'apanage de quelques spécialistes.

Tirant la conclusion de tout cet échange de vues, M. Secretan a ajouté :

La constatation du droit absolu de l'Assemblée fédérale est sortie de cette discussion. J'en suis satisfait, parce qu'on avait pu remarquer, chez le Conseil fédéral, une cer*taine tendance à restreindre les compétences des Chambres. Maintenant la question est* éclaircie. En particulier, il est acquis que le Conseil est responsable du budget qu'il présente.

Les messages successifs que le Conseil fédéral avait adressés aux Chambres sur le *mode d'approbation des budgets* des chemins de fer fédéraux se sont fait remarquer par un certain flottement d'opinions qui a exigé beaucoup d'explications de la part des *représentants du Conseil fédéral. Mais tout* est bien qui finit bien.

***

Le droit de faire des propositions à l'occasion de l'examen de la gestion des chemins *de fer* fédéraux a été utilisé déjà par MM. Schumacher et Winiger, députés lucernois. Les motionnaires ont réclamé la pose *d'une double voie sur la ligne d'Aarbourg* à Lucerne. C'est M. Winiger qui a motivé ce postulat. M. Zemp lui a fait une bonne réponse. Le postulat lucernois sera examiné par le Conseil fédéral.

M. Winiger est un orateur d'un calme *imperturbable* et d'une formidable objectivité. Lorsqu'il disséquait, l'autre jour, le *mode de comptabilité* adopté par les chemins de fer fédéraux à propos des plus-values du Central, les financiers et administrateurs du Conseil des Etats faisaient cercle autour de lui. Le scalpel à la main, M. Winiger fouillait sans pitié les chiffres et les additions. Pendant cette opération, les lunettes de l'orateur jetaient des scintillements dans l'ombre de la salle, et son visage d'investigateur se détachait en relief sévère dans le cadre que lui faisait son auditoire. La physionomie du rédacteur *du Vaterland* est celle d'un Bénédictin du moyen âge, se plaisant aux études et aux méditations sérieuses.

ÉTRANGER

AU VÉNÉZUÉLA

Le ministre d'Italie

Le ministre d'Italie quittera, aujourd'hui jeudi, Caracas avec le personnel de la légation. Il a envoyé mardi soir, à cinq heures, un ultimatum au gouvernement, insistant *pour le payement* de la somme de trois millions de francs pour le règlement des réclamations présentées par les sujets italiens. La légation des Etats Unis veillera aux intérêts italiens.

A Puerto-Cabello

A la suite des représentations des vice-consuls des Etats-Unis, d'Allemagne et d'Angleterre, les commandants alliés ont abandonné leur projet de débarquer les soldats, de capturer les canons du fort Solano et d'exiger la capitulation de la ville. *Ils ont en outre* remis en liberté le général Bella, fait prisonnier au château de Libertador, et promis de relaxer les autres prisonniers.

Un certain nombre de prisonniers qui se trouvaient incarcérés au château ont été remis aux autorités civiles. Pour éviter un nouveau bombardement, il a été décidé que le Vénézuéla *ne laisserait pas de garnison* au fort Solano pendant toute la durée du conflit ; que la vie et les biens des sujets anglais seraient garantis, et que Puerto-Cabello ne serait pas bloqué.

Les révolutionnaires vénézuéliens

L'agent des révolutionnaires vénézuéliens à Port of Spain dément que le général Hernandez se soit joint au président Castro contre les alliés. Suivant lui, les révolution*naires auraient défait les troupes du gou*vernement à Giurda, puis à El Chico.

L'Amérique latine

Toutes les nouvelles reçues de l'Amérique centrale et du Sud montrent que les différentes Républiques sont toutes d'avis de ne *pas intervenir dans le conflit avec le Véné*zuéla.

A la Martinique

Le professeur Lacroix, chef de la mission scientifique envoyée à la Martinique, vient de faire connaître au ministre des colonies, à Paris, qu'à la suite de l'écroulement par sa base de l'aiguille terminale du cône formé dans le cratère du Mont-Pelé, les blocs de lave incandescente, dont les projections plongeantes ont été récemment signalées, ont roulé dans la direction de la rivière Blanche qu'ils ont, à l'heure actuelle, comblée *et nivelée.*

Les cendres mouvantes qui, lors de ces *projections*, se sont répandues sur la basse vallée, à 6 kilomètres du cratère, avaient encore, huit jours après ce phénomène, une température dépassant 100° centigrades.

On télégraphie de Kingston (Saint-Vincent) que des symptômes précurseurs de l'éruption du volcan *sont signalés. La* chaleur est intense.

M. Waldeck-Rousseau

On mande d'Athènes que M. Waldeck-Rousseau est parti, *via* Italie, pour Paris.

Avant son départ, il a pris congé du roi, qui *l'a retenu longtemps et a été particuliè*rement aimable pour l'ancien président.

M. Waldeck-Rousseau, pendant son séjour à Athènes, montait souvent à l'Acropole où il a pris divers croquis et vues photographiques ; il a fait même une jolie aqua*relle du Parthénon.*

M. Waldeck Rousseau a rendu visite à *tous les hommes* politiques marquants.

La presse entière publie des articles empreints de vive sympathie pour l'homme d'Etat français.

A *propos des obsèques* de M. Daniel Cloutier

Divers journaux, en rendant compte des obsèques de M. Daniel Cloutier, député nationaliste de Paris, rédacteur à l'*Intransigeant*, ont noté la présence à ces obsèques de MM. Ernest Roche, A.-H. Montégut et Possien, rédacteurs à l'*Intransigeant*. Or, ce journal avait, la veille des obsèques, publié une note indiquant que la famille et la veuve de M. Cloutier ayant exigé des obsèques religieuses, les collaborateurs de l'*Intransigeant* s'abstiendraient de conduire leur camarade à sa dernière demeure.

MM. Ernest Roche, A.-H. Montégut et Possien écrivirent aux journaux qui avaient *publié ces comptes-rendus*, afin d'exprimer *qu'ils n'avaient* pas entendu, en suivant le cercueil de leur ami, protester contre les sentiments exprimés la veille dans l'*Intransigeant*. MM. Montégut et Possien spécifièrent au surplus, que, libres-penseurs, ils

n'avaient assisté qu'à la partie civile des obsèques.

Au sujet de cet incident, la *Presse* annonce que M. Henri Rochefort vient de congédier MM. Roche, Montégut et Possien.

En Macédoine

Depuis quelque temps, d'importantes acquisitions d'armes ont été faites en Angleterre pour le compte des Comités macédoniens. On dit aussi que des canons de montagne ont été en petit nombre introduits dans le villayet de Monastir, où, depuis la chute des neiges, la surveillance des frontières est devenue moins efficace de la part des réguliers ottomans.

On signale de nouvelles rencontres entre les insurgés et les réguliers turcs. Aux environs d'Uskub, une bande bulgare a pénétré dans le village de Bobrschté, qu'elle a occupé pendant quelque temps. Le mukhtar (maire turc), ayant pu s'échapper, réquisitionna une compagnie d'infanterie qui attaqua les insurgés. Ceux-ci se barricadèrent solidement dans une maison dont les soldats durent faire le siège. Le combat fut acharné. Six insurgés furent tués, plusieurs autres furent brûlés dans la maison même que les Turcs avaient incendiée. Le reste de la bande parvint à s'échapper.

Les Turcs ont subi des pertes considérables. Le mukhtar a été tué pendant le combat.

Une autre bande bulgare, forte de 39 hommes, a été surprise près du village de Baltewo, par un régiment entier d'infanterie turque. On n'a reçu aucune nouvelle sur le combat, on sait seulement que les 39 Bulgares ont été massacrés.

Le général Zontchev est complètement rétabli de sa blessure. Avec le colonel Nicoloff, il a été exilé dans le village de Drevna. Tous les deux seront poursuivis pour avoir quitté la Bulgarie sans autorisation.

La note insérée dans le *Messager officiel* russe et par laquelle le gouvernement russe fait connaître son opinion sur les affaires de Macédoine cause une grande sensation. On y voit la preuve que la situation dans les Balkans est considérée comme étant excessivement grave et que des mesures énergiques seront prises incessamment par la Russie et par l'Autriche pour empêcher, s'il est possible, une prise d'armes générale.

A Haïti

Suivant un télégramme de Port-au-Prince, les troupes ont acclamé le général Nord. Celui-ci semble maître de la situation, bien que la majorité du Congrès soit en faveur de Sénèque Pierre. L'ordre est rétabli. Il y a eu, dans le combat de lundi, un certain nombre de blessés, parmi lesquels deux Italiens très grièvement atteints.

Les milliardaires

M. Rockefeller vient de donner un nouveau million de dollars à l'Université de Chicago.

Détournements

La Banque du commerce et de l'industrie (Banque de Darmstadt) vient de subir une perte importante par suite d'un détournement de 700,000 marks, commis au moyen de faux en écritures par M. Nessler, administrateur des dépôts. Cette perte est diminuée par l'avoir de M. Nessler, qui consiste en 100,000 marks de valeur. Nessler est en fuite depuis dimanche.

Fin de grève

Les ouvriers du port de Marseille se sont présentés au complet, hier matin, sur les quais. Les boulangers ont également repris le travail. Les inscrits maritimes se sont présentés en grand nombre pour être enrôlés. On ne signale aucun incident.

En Alsace

Le Conseil municipal de Mulhouse, était appelé, hier mercredi, à élire un représentant au Landesausschuss. M. Emmel, socialiste, a été élu à une voix de majorité.

LETTRE DE ROME

(Correspondance particulière de la *Liberté*.)

Rome, 15 décembre.

Activité du Saint Siège. — Nominations dans les Congrégations romaines. — La préservation de la foi à Rome. — Réformes ecclésiastiques aux Philippines. — Encyclique sur la formation du clergé. — La démocratie chrétienne en Italie. — Influence de l'Œuvre des Congrès. — Le divorce. — Choses de France.

Depuis les vacances d'octobre, le travail a repris au Vatican et dans les dicastères suprêmes du Saint-Siège avec un redoublement d'intensité. Nous ne pouvons qu'en énumérer les diverses manifestations. — La mort d'un des plus éminents princes de l'Eglise, le cardinal Aloisi-Masella laissait vacante une charge très importante à la tête de la Daterie apostolique. Le Pape y a pourvu sans aucun retard, et cette nomination entraîna une série de changements dans les Congrégations romaines.

Puis sont venues les institutions de deux Commissions, celle des études bibliques et la Commission historico-liturgique. Ces créations montrent que l'Eglise suit avec attention le mouvement des idées contemporaines, et qu'elle entend être des premières à profiter des vrais progrès de toute vraie science. L'une et l'autre auront à s'occuper d'une façon approfondie, à la fois prudente et progressive, des délicats problèmes soulevés par la critique scripturaire et historique.

***

Le Pape ne perd jamais de vue la propagation et la défense de la foi, dont il est le suprême dépositaire. Le malheur des temps a introduit les sectaires au cœur même de la place. On le sait, les protestants, spécialement les méthodistes, font à Rome même une propagande effrénée, que le pouvoir italien favorise dans un intérêt immédiat, tout ennemi du Saint-Siège étant son ami. Pour préserver la foi des Romains, surtout des enfants et des jeunes gens, garçons et filles, auxquels s'attaque particulièrement la secte, l'initiative privée avait fondé une œuvre disputant pied à pied le terrain à l'ennemi. Léon XIII vient de faire rentrer cette œuvre dans le cadre même de la hiérarchie, en nommant une Commission de cardinaux chargée de lui donner une impulsion de plus en plus vigoureuse.

Nous ne quitterons pas ce sujet de la préservation et de la propagation de la foi, en passant de Rome aux îles Philippines. Après la guerre hispano-américaine, le traité de Paris a fait passer cet archipel de la domination espagnole sous le gouvernement américain. Ce changement politique amenait des modifications dans la situation religieuse. Le président Roosevelt donna au Vieux-Monde un bel exemple de bon sens et de justice en envoyant une Commission à Rome pour régler les intérêts politico religieux dans une entente commune avec le Saint-Siège. Le Vatican a attendu que le premier titulaire de la nouvelle délégation apostolique des Philippines fût arrivé à Manille, pour rendre publiques les dispositions prises au mois de septembre à la suite de ses négociations avec le gouvernement américain. Cette Bulle pontificale a été publiée; elle règle les modifications et réformes qu'apporte à l'Eglise des Philippines le fait de passer du patronat des rois d'Espagne sous le régime de liberté absolue et de droit commun qui caractérise la vie catholique en Amérique. Notons l'érection de quatre nouveaux diocèses et d'un Vicariat apostolique. Le Pape, dans cette Bulle, loue encore une fois le gouvernement américain de l'initiative équitable qu'il a prise en voulant s'entendre avec le Saint-Siège pour régler les questions mixtes.

***

Le 8 décembre, le Pape mettait la dernière main à une nouvelle Encyclique. Elle est adressée aux évêques d'Italie, et s'occupe de la formation du clergé dans les Séminaires. Sujet très grave, dit le Pape lui-même, car le succès de nos efforts, pour restaurer la vie chrétienne dans le peuple, dépend de la vigueur et de l'intégrité de l'esprit sacerdotal dans le clergé. La volonté du Saint-Père, — et naturellement ses ordres dépassent par leur objet les frontières de l'Italie, — c'est que les séminaristes soient avant tout formés à la piété et à la science sacrée; qu'ils soient mis en garde contre les nouveautés téméraires, le naturalisme dans les idées ou la conduite; que les agitations extérieures ne passent point le seuil des Séminaires; et que les âmes s'y préparent dans le calme et la paix aux importantes fonctions, surtout de la prédication et des confessions.

Mais le Pape veut aussi que les séminaristes ne quittent pas le Grand-Séminaire sans avoir étudié ses Encycliques sur la question sociale et la démocratie chrétienne. Il répète plus hautement que jamais qu'il faut que les prêtres aillent au peuple, toujours bien entendu dans l'obéissance à l'autorité de leurs évêques et sans compromettre leur dignité sacerdotale; qu'ils s'occupent de toutes les œuvres capables de hâter l'amélioration morale et matérielle des populations.

***

Cette démocratie chrétienne a repris, en Italie, une vigueur nouvelle avec la nomination du comte Grosoli comme président général de l'Œuvre des Congrès. Le comte Grosoli, puis successivement les présidents du Second Groupe (action populaire chrétienne) et du Troisième (enseignement) ont publié des circulaires officielles de toute première importance. On ne sait ce qu'il faut y admirer davantage; l'élévation des aperçus théoriques, la sûreté des doctrines, la sagesse toute pratique des détails d'application immédiate sont également remarquables. Il y a lieu de signaler surtout dans la circulaire du Second Groupe ce qui concerne les Unions professionnelles ou Syndicats.

Le Second Groupe considère ces Unions comme devant associer les seuls travailleurs ouvriers, l'entente se faisant dans des Conseils mixtes; c'est, comme on le voit, le système qui a été souvent appelé des Syndicats parallèles. A ces Unions devront se rattacher, comme à leur centre de vie, toutes les autres institutions économiques de mutualité ou de prévoyance. Enfin, l'organisme sera complet, ajoute ce programme, lorsque l'Union professionnelle aura un siège propre dans la Maison du Peuple, et ses apôtres spéciaux dans les aumôniers du travail comme à Milan.

Ce groupement et cette action des catholiques italiens ont déjà assez de force, non seulement pour faire trembler leurs adversaires — de nombreuses manifestations viennent de le prouver — mais même pour tenir en échec le gouvernement anticlérical. Le projet de loi permettant le divorce ayant été déposé à la Chambre par le ministère lui-même, aussitôt le Comité diocésain de Rome a, d'office, transporté à Montecitorio les 177 volumes in-octavo, contenant *trois millions et demi* de signatures de protestation contre le divorce, recueillies par les Comités de l'Œuvre des Congrès. Cette démarche a eu un autre effet que le tumulte tout parlementaire qui l'accueillit à la Chambre. En effet, la Commission des députés, qui a été nommée dans les bureaux pour examiner le projet ministériel, s'est trouvée en majorité hostile à l'acceptation du divorce; la crainte de l'opinion publique est un commencement de sagesse.

***

Le contraste est tout naturel avec ce qui se passe en France. Inutile de dire que partout, à Rome, et surtout dans les plus hautes sphères ecclésiastiques, on a tenu le compte qui convenait de la déclaration d'abus prononcée par le Conseil d'Etat contre les soixante-quatorze évêques. C'est évidemment un service qui, une fois de plus, a été rendu, et non une sentence. On fait remarquer que les évêques plus rigoureusement frappés de suspension de traitement, et ainsi désignés à l'attention admirative du monde catholique, étaient déjà parmi les prélats les plus dignes d'estime de l'épiscopat français. Ce sont aussi des évêques dont le respect des institutions républicaines est hors de conteste; par le fait, les anticléricaux s'interdisent leur habituelle tactique de prétendre que ces rigueurs sont exigées par la défense de la République. Cette situation ne peut qu'être utile pour la suite de la campagne de défense religieuse.

Le sort de la plupart des Congrégations paraît maintenant fixé. Elles ont fait tout ce que leur commandait le respect d'une légalité tracassière poussée à son extrême limite. Le gouvernement est ainsi forcé de jeter le masque et ne peut plus se targuer d'aucun prétexte plausible pour justifier ses prétentions tyranniques. L'opinion la plus répandue ici, c'est que les religieux, après avoir pris leurs mesures nécessaires pour ne pas compromettre des intérêts supérieurs, feront bien de continuer simplement à vivre de leur vie religieuse, d'user de leurs droits de catholiques et d'honnêtes gens, attendant avec courage les conséquences que l'application jacobine d'une loi, toujours réformable, pourrait avoir pour leur tranquillité personnelle et leur liberté individuelle. C'est dans les prisons que les catholiques persécutés ont l'habitude de conquérir ou de reconquérir leurs lettres d'affranchissement et de faire triompher la vraie liberté de conscience.

Echos de partout

CHEZ LE « BOULANGER EN VIEUX »

Il existe à Paris, et sans doute aussi en d'autres grandes villes, un métier inconnu chez nous, celui de « boulanger en vieux ».

On appelle ainsi des marchands qui achètent aux chiffonniers tous les morceaux de pain tachés d'encre et de boue que l'on ramasse dans les réfectoires, dans les recoins de cours et dans les boîtes à ordures.

Les morceaux de pain encore présentables, préalablement séchés au jour et passés légèrement à la râpe, sont vendus à des restaurants d'ordre inférieur pour devenir des croûtes au pot et pour faire de la panade.

La mie et les croûtes trop délicatement sont battues au mortier, pulvérisées, et forment la chapelure blanche que l'on emploie pour paner les côtelettes ou saupoudrer les jambonneaux. Il y a aussi les miettes de pain, dont le « boulanger en vieux » sait tirer partie. Il les noircit au feu, puis les pile au mortier et en fait une poudre noirâtre qui, mélangée avec du thym et arrosée de quelques gouttes de menthe, forme une poudre pour les dents.

UN CANON MONSTRE

Une formidable pièce de marine vient d'arriver à Lorient (France).

Ce canon peu ordinaire, qui va être transporté au champ d'expériences de la marine, à Gâvres, mesure 15 mètres de longueur, pèse 25,000 kilos et lancera, à la distance à peine croyable de 18 kilomètres, un projectile de 600 kilogrammes.

Pour déposer à terre ce géant de l'artillerie moderne, il a fallu construire un wagon monté sur douze paires de roues.

MOT DE LA FIN

Dans le meilleur monde de la cour des miracles, à Paris:

— Je marie ma fille.

— Fait-elle un joli mariage?

— Oui, c'est un parti.

— Que fait son fiancé?

— Il est « pauvre » à Saint-Augustin.

CONFÉDÉRATION

Rachat du Jura-Simplon. — La Commission du Grand Conseil vaudois chargée d'examiner la question du rachat à l'amiable du Jura-Simplon préavise en faveur de la ratification de la convention entre le Conseil fédéral et la Direction de la Compagnie. Le Grand Conseil se réunira en séance extraordinaire le 22 décembre pour se prononcer.

CHRONIQUE VALAISANNE

La *Gazette du Valais* publie un article de M. de Gorioff, consul de Serbie à Nice, d'après lequel les habitants du Val d'Hérens seraient d'origine serbe. Lorsque Alboin, roi des Lombards, à la tête d'une armée de Lombards, de Serbes, d'Esclavons et de Bulgares, marcha à la conquête de Rome (574), les Slaves qui formaient son avant-garde, arrivés dans la Haute-Italie, s'arrêtèrent, séduits par les avantages du pays, et s'y établirent. Une bande de Serbes aurait remonté la vallée de la Doire et se serait enfoncée dans le Val Tournanche.

« Quand on étudie le paysan d'Evolène, dit M. de Gorioff, tout porte à croire que ces Serbes franchirent la grande chaîne quelque part entre le Breuil et Arolla et s'établirent dans le Val d'Hérens.

Pour quiconque a voyagé dans les pays slaves, la ressemblance est frappante. Le type, la structure, le caractère, les broderies et les ornements — il y a là une parenté indéniable. Entre certains villages au sud de Kasan, sur le Volga, des hameaux serbes des frontières de Bosnie et Evolène, il y a un air de famille indéniable. »

Le nom du mont Cervin se rattacherait à cette invasion serbe.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Inondations. — Les désastres causés par les inondations dans la région du Cap Bon (Tunisie) sont graves. La liste des victimes s'allonge. On a, en effet, trouvé 33 cadavres d'habitants de Tamis; les douars (villages) ayant été surpris par l'inondation en pleine nuit, pas un de ces malheureux n'a pu échapper à la mort.

La plus grande perturbation règne dans cette partie de la Tunisie. Les communications sont interrompues; la voie ferrée entre Tunis et Sousse est coupée sur plus de 25 points.

---

46 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

Madame Lambelle

PAR

Gustave TOUDOUZE

Quand Armande eut fait connaître à ses compagnes les malheurs de Paul et Virginie, si cruellement séparés, les férocités du planteur de Sainte-Croix, le dévouement des esclaves Domingue et Méala, Armande, se recueillant un moment, chercha à se souvenir des airs qui l'avaient plus particulièrement touchée, tandis que Joséphine, les yeux arrondis par ce qu'elle entendait, disait à mi voix:

« Alors, Mademoiselle, vous avez vu Capoul? »

Il y eut un grand éclat de rire à cette question de la bambine, dont la mine était encore bouleversée par le récit de l'affreuse fin de Virginie.

« Oui, Joséphine, j'ai vu Capoul, et Cécile Ritter, et Madame Engally, et Bouhy, de vrais chanteurs et de vraies chanteuses!

— Ah! Il est blond, n'est-ce pas?

La petite revenait sournoisement à son sujet, ce qui provoqua une nouvelle et plus forte explosion d'hilarité.

« Peut-être bien! »

Mais on ne fit plus attention à elle, le silence s'établit, Armande commençait la ravissante plainte murmurée par Domingue à Virginie pour la faire rester:

L'oiseau s'envole
Là-bas, là-bas!
L'oiseau s'envole
Et ne revient pas!
Ah! pauvre folle,
Reste à la maison!
Crois à ma chanson!
L'oiseau s'envole
Là-bas... là-bas!
L'oiseau s'envole
Et ne revient pas!...

Une même émotion tenait toutes les haleines suspendues, tous les cœurs en arrêt: car la jeune fille, comme inspirée, avait détaillé ce couplet à mi-voix, d'une manière douce et caressante qui laissait à la musique du maître tout son charme pénétrant, toute sa séduction poignante.

Lorsque Armande avait annoncé qu'elle allait raconter la pièce jouée au Théâtre-Lyrique le samedi précédent, des deux ateliers contigus, les ouvrières étaient venues se réunir à leurs compagnes pour jouir aussi de cette petite récréation. Seule, Madeleine, occupée à peindre, n'avait pas quitté sa besogne, absorbée dans ce qu'elle faisait.

Par un sentiment étrange, au milieu de tout ce bruit, de toute cette joie s'agitant autour d'elle, l'orpheline se sentait plus isolée, plus triste que de coutume.

De temps en temps, elle avait de ces retours assombris sur elle-même, de ces regards d'amertume jetés sur sa position, sur son avenir; une douleur sourde la mordait au cœur, quand elle songeait à la place qu'elle avait autrefois occupée, à la vie lourde et désolée qui lui était maintenant faite. Il lui semblait qu'elle était une victime, dans l'acception farouche de l'Ecriture sainte, quand il est dit que les fautes des parents seront poursuivies et punies jusque dans leurs enfants. Qu'avait-elle fait pour souffrir? Elle explait, sans doute, l'orgueil de sa mère, l'ambition de son père. Parfois ainsi de grandes tristesses passaient comme des ombres à travers ses pensées; un poids l'écrasait pendant des journées entières sur son ouvrage, sans qu'elle levât les yeux, sans qu'elle répondît aux plaisanteries de ses compagnes.

Ce jour-là, en dépit du soleil riant dans les vitres claires, malgré la pureté du ciel bleu, dont elle pouvait voir une longue bande en se rapprochant de la fenêtre, elle avait la tête lourde, le cœur oppressé; une douloureuse envie de pleurer lui piquait les yeux.

Peut-être trouvait-elle un contraste trop violent entre elle et ce jeune homme fêté par tous, revenant au milieu des siens. Sa mélancolie avait commencé à partir du moment où Claudine lui apprit le retour de son jeune maître, où elle vit sur le visage de Madame Lambelle le rayonnement de joie exubérante illuminant ses traits affectueux. Elle n'avait plus ni mère, ni père, ni parents d'aucune sorte, pour l'accueillir ainsi, pour l'envelopper de caresses, pour l'étreindre d'affection et d'amour.

Pendant toute la soirée du samedi, dans sa petite chambre, elle avait pleuré, embrassant les reliques qui lui venaient de sa mère, s'entourant de tous les débris qui lui rappelaient son passé heureux. Comme elle était seule, comme elle se voyait abandonnée, tandis qu'en bas on fêtait joyeusement le retour du fils! De sa fenêtre, elle aperçevait un coin de la salle à manger, la lueur de la lampe; le cliquetis des verres et des assiettes montait jusqu'à elle, augmentant encore l'amertume de ses pensées, le désespoir de son isolement. Très tard, elle écouta cet écho de fête et de bonheur: car, lorsque la salle à manger fut retombée dans l'obscurité, quand les convives eurent gagné le salon, dont la lumière ne s'éteignit pas avant minuit, elle continua d'entendre les chansons que le retour de Gaston arrachait à la vieille Claudine, affairée au milieu de sa vaisselle à laver. Il était plus d'une heure du matin, la vieille bonne chantait encore en remontant dans sa chambre. Quelle douleur profonde et solitaire! Les larmes coulaient sur ses joues sans qu'elle s'en aperçût, les coudes sur son lit, le visage caché dans ses mains, et le lendemain, elle n'avait pu éteindre qu'à force d'ablutions d'eau fraîche les traces de cet accès de désespoir.

Le lundi matin tout chantait, tout riait autour d'elle; seule, elle ne partageait ni les rires ni les chants de ses camarades, se trouvant encore engourdie par le réveil de son chagrin.

Tout contribuait, du reste, à lui faire goûter davantage l'amertume de sa position: Madame Lambelle, si bien veillante, si pleine d'attentions délicates et de douces paroles pour elle, ne l'avait pas fait demander, comme elle en avait l'habitude le dimanche, pour sortir avec elle; elle ne l'avait pas même vue. La mère était encore trop absorbée par la présence de son fils; mais Madeleine, tout en se disant cela, sentait dans son cœur une douleur croissante. Elle comprenait que Madame Lambelle avait reporté sur elle une partie de l'affection qu'elle ne pouvait donner à son fils absent: le jeune architecte étant revenu, sans doute, son isolement allait s'accentuer.

Ces pensées, et mille autres tout aussi douloureuses, traversaient son cerveau blessé, tandis qu'elle s'efforçait vainement de ne plus penser et de s'absorber dans son travail.

Armande put raconter à son aise ce qu'elle avait vu sans éveiller la curiosité de Madeleine, qui travaillait toujours, ne remarquant même pas que ses compagnes étaient parties pour écouter la chanteuse.

Mais, lorsque la jeune fille commença à chanter, Madeleine, paraissant sortir d'un rêve, releva la tête, écoutant la plaintive chanson de Domingue.

La musique avait toujours sur elle une action très puissante, presque irrésistible. Jeanne, qui à plusieurs reprises put en faire la remarque, demanda un jour à sa protégée si elle était musicienne; mais celle-ci eut l'air secoués par quelque souvenir pénible et répondit évasivement. Autrefois, chez sa mère, elle avait appris le piano et le chant comme toutes les jeunes filles bien élevées. Mais on voyait que cette question faisait remonter de son passé des choses douloureuses. Etait ce regret, comparaison entre la position actuelle et celle d'autrefois? La veuve n'osa insister, craignant de blesser cette enfant, à laquelle une étrange sympathie l'attachait de plus en plus.

Ce qu'il y avait de certain, c'est que Madeleine ne pouvait entendre chanter ou même jouer d'un instrument sans éprouver une indéfinissable commotion: ses yeux s'allumaient d'une flamme plus douce, ses lèvres s'entr'ouvraient comme dans l'extase.

Cette fois, une vibration puissante la remuait tout entière, attaquant ses fibres les plus intimes, touchant le cœur et le cerveau. Jamais elle n'avait subi de pareille violente émotion; dès les premières notes, une transfiguration s'opéra en elle, illuminant ses yeux et ses traits.

Machinalement ses lèvres répétaient tout bas ce qu'Armande chantait; musique et paroles s'imprégnaient profondément en elle, à mesure que la chanteuse, félicitée par ses compagnes et unanimement priée de bisser, puis de trisser le couplet, recommençait sans se faire prier, fière de son triomphe.

(A suivre.)

Tremblement de terre. — Une dépêche de Andidschan, province de Ferghana (*Turkestan russe*), *annonce que, mardi, à 5 h. ½ du* matin, cette ville a été complètement détruite par un tremblement de terre. Les bâtiments de la gare sont endommagés, les talus du chemin de fer abîmés. La population s'est rassemblée à la gare ; la famine la menace. On n'a pas encore pu établir le nombre des victimes.

La secousse a duré 8 minutes.

La peste. — Un vapeur est arrivé de Durban (Natal) avec trois cas de peste bubonique à bord.

SUISSE

Entre étudiants. — Une scène émouvante s'est déroulée mercredi matin devant le bâtiment de chimie de l'Université de Berne. Un étudiant russe, nommé Weissblum, a tiré un coup de revolver à bout portant sur un autre étudiant, nommé Meisel. Fort heureusement, ce dernier n'a pas été atteint. Weissblum a été immédiatement arrêté. On a trouvé dans le revolver encore trois cartouches à balle.

*On assure que Weissblum était depuis long*temps hanté par l'idée que des espions russes le poursuivaient et qu'il a agi sous l'empire du délire de la persécution. Meisel, qui est Allemand, mais dont les parents habitent la Russie, ne connaissait que très peu Weissblum.

FRIBOURG

Omnibus automobiles. — La voiture d'essai est arrivée mercredi à midi après avoir franchi la distance de Niederbronn (près Strasbourg) via Porrentruy-Délémont-Bienne en trois étapes.

L'après-midi du même jour, les essais ont commencé. Le Comité d'initiative s'est rendu de Fribourg (départ de Saint-Nicolas) *à Tavel, en 40 minutes, de Tavel à Marly,* en 50 minutes, et de Marly à Fribourg, en 30 minutes.

Les rampes, telles que celles des deux ponts, de Bourguillon et de Marly, ayant pu être franchies sans difficulté, il n'y avait plus de doute que la rue de Lausanne pouvait aussi être franchie. C'est ce qui a été essayé, au retour, le soir, à 7 h, avec plein succès, l'omnibus étant complet.

Aujourd'hui a lieu une course d'essai à Morat, à laquelle le Comité d'initiative a convié les représentants de l'Etat et des Communes.

Cet après-midi auront lieu les essais dans la direction Givisiez-Fribourg-Posieux.

Demain vendredi, arrêt complet de la machine ; elle subira un nettoyage à fond, car elle en a besoin après les quelques centaines de kilomètres qu'elle vient de parcourir.

Samedi, le service public d'essai commencera suivant l'horaire ci-dessous Nul doute que le public ne s'habitue rapidement à ce nouveau mode de transport.

Horaire. — Les heures indiquées correspondent aux départs de l'Omnibus automobile des différentes stations en regard.

Le présent horaire n'est que provisoire et sera en vigueur jusqu'à nouvel avis.

Fribourg, 7 ½ h. matin ; Tavel, 8 ¼ h. ; *Fribourg* (Grand Pont), 9 h. ; Marly, 10 h. ; *Fribourg*, 11 h. ; Givisiez, 11 ½ h. ; *Fribourg*, 11 ¾ h. ; Posieux, 1 ¼ h. soir ; *Fribourg*, 2 h. ; Tavel. 2 ¾ h. ; *Fribourg*, 3 ½ h. ; Givisiez, 4 h. ; *Fribourg*, 4 ½ h. ; Posieux, 5 ¼ h. ; *Fribourg*, 6 ½ h.

Les départs indiqués pour Fribourg se feront depuis les Places.

Michel repris. — On annonce la rentrée *sur la scène judiciaire du bandit Michel*, que ses exploits comme chef de la fameuse bande Arnold avaient rendu célèbre il y a quelque vingt-cinq ans, et qu'une détention d'un quart de siècle dans les pénitenciers de Berne, de Neuchâtel, de Lausanne et de Fribourg avait fait oublier. Michel était sorti de la Maison de force de Fribourg le 15 mars 1902, à l'expiration de la peine à laquelle il avait été condamné chez nous. Qu'est il devenu depuis lors ? — Nous l'ignorons, mais voici qu'on annonce son arrestation, opérée à Bienne, à la suite d'un vol commis de connivence avec le forçat évadé F. Buchs, dont nous avons relaté la capture.

Michel semble donc être retombé dans l'ornière de la vie de vols dans laquelle il s'illustra naguère.

Noyade. — Une femme sexagénaire de Blessens, prise d'un accès d'épilepsie au moment où elle puisait de l'eau dans l'étang de la scierie, samedi dernier, est tombée dans l'étang. Malgré la prompte arrivée des secours, elle a succombé à l'asphyxie au moment où on la retirait de l'eau.

Ecrasé. — On mande de Lucens :

Lundi matin, près du village de Cremin, deux ouvriers de Villeneuve (Fribourg), travaillaient dans une carrière lorsqu'un bloc de pierre qu'ils cherchaient à détacher tomba soudain sur eux. L'un d'eux, un jeune homme de vingt ans, fut tué sur le coup. L'autre, son oncle, a été préservé par sa pioche, qui se trouvait devant lui et a arrêté le bloc.

Accident mortel. — *Hier après midi, un* peu avant 4 heures, un habitant de Corpataux faisait la lugubre découverte d'un cadavre gisant au pied d'une paroi de rochers bordant la Sarine.

Le corps était celui d'un homme d'une cinquantaine d'années, barbe et cheveux châtains. Non loin du corps, dans les buissons, se trouvait une petite corbeille à anse.

Le pauvre homme avait dû faire une chute terrible d'une hauteur de 40 mètres : la tête et le poignet droit étaient fracassés.

La Préfecture de la Sarine, avisée téléphoniquement par le syndic de Corpataux, s'est transportée aussitôt sur les lieux pour procéder à la levée du cadavre.

L'enquête a établi que le cadavre était celui d'un pauvre idiot, originaire de la Commune de Vuisternens-en Ogoz.

Cours d'économie alpestre à Bulle. — On nous écrit :

La section fribourgeoise d'économie alpestre a ouvert lundi matin à Bulle, sous les auspices *de la Société suisse, un cours d'économie* alpestre complet. Le programme comprend toutes les questions pouvant intéresser nos montagnards : industrie laitière, élevage du bétail, flore alpestre, fumure et amélioration du sol, législation rurale, économie forestière etc.

Les leçons se donnent sous forme de conférences par le directeur et les professeurs de l'Ecole d'agriculture de Pérolles auxquels ont été adjoints M. Wilczeck, professeur de botanique à l'Université de Lausanne et M. Jeanrenaud, professeur à l'Ecole d'agriculture de Cerlier (Neuchâtel)

Le cours comprend cinq heures de leçons par jour, de neuf heures à midi et de deux à quatre ; il durera toute la semaine. D'une quinzaine d'élèves qu'il comptait à son ouverture, le nombre de ceux-ci dépassait déjà la trentaine le lendemain. Le gros de l'auditoire est actuellement composé de montagnards ; mais on y remarque aussi beaucoup de citadins, commer*çants, hommes d'affaires et magistrats.*

C'est la première fois qu'un cours de ce genre est donné dans notre contrée. Mais les proportions inattendues qu'il prend et l'attention remarquable avec laquelle il est suivi engageront sans doute ses promoteurs à le continuer les années suivantes.

Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Séance, jeudi 18 décembre 1902, à 8 ½ h. du soir, à l'hôtel de l'Autruche, 1er étage.

CORRESPONDANCE

Fribourg, le 17 décembre 1902.

A la Rédaction de la *Liberté*,

Fribourg.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec grand intérêt l'entrefilet paru dans le numéro d'hier de la *Liberté*, entrefilet où un de vos correspondants me prend spécialement à partie, mais oublie d'indiquer la recette à suivre pour parer aux inconvénients qu'il signale.

Auriez vous l'extrême obligeance de demander à ce *prévoyant* correspondant de nous indiquer les précautions à prendre pour empêcher le verglas de se produire, de constituer sur les rails et dans les ornières de ceux-ci une couche de glace isolante et glissante, enfin de former autour des fils aériens de prise de courant une gaine de glace isolante qui empêche tout courant d'arriver aux *moteurs des* voitures !

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Société des tramways de Fribourg :

Le directeur : R WECK.

Session des Chambres fédérales

Berne, 18 décembre.

Conseil national. — *Présidence de M. Zschokke, président.*

La séance est ouverte à 9 h. 15.

M. Hochstrasser dépose une motion demandant la revision de la loi aur les spiritueux dans le sens d'une extension du privilège de la distillerie libre, d'une participation des cantons à l'administration de la régie des alcools, etc.

ORDRE DU JOUR. — Après une communication de M. *Zschokke*, président, indiquant sous quelles conditions la session pourra être clôturée samedi, M. *Heller* propose d'ajourner à la session de mars l'initiative Hochstrasser. Adopté.

LOI SUR LA CHASSE ET LA PROTECTION DES OISEAUX. — M. *Scherrer-Füllemann* rapporte sur les articles renvoyés à la Com*mission et sur une série de modifications* rédactionnelles proposées par celle-ci aux art. 5, 6, 8, 18.

Les amendements de rédaction proposés par la Commission sont adoptés.

La Commission propose de revenir sur l'interdiction absolue de la chasse du di*manche et d'abandonner aux cantons le soin* de décider à ce sujet.

Par 55 voix contre 40, il est décidé de revenir sur cette interdiction et la discussion s'engage à ce sujet.

En votation définitive, le Conseil décide de maintenir l'interdiction absolue de la chasse du dimanche et des jours fériés.

Sur la proposition de M. *Suter*, le Conseil décide de revenir sur l'art. 10. M. Suter propose d'autoriser les cantons à permettre la chasse du printemps.

* * *

Conseil des Etats. — *Présidence de M. Hoffmann, président.*

Berne, 18 décembre.

Ouverture 9 ¼ heures.

COMMISSIONS. — *Le bureau a désigné*, entre autres, les Commissions suivantes :

Loi pénale pour les troupes fédérales : MM. Ammann, Battaglini, Dæhler, Peterelli. Scherb.

Répression de l'apologie des crimes : MM. Usteri, Lusser, Müller, Python, Simon.

RACHAT DU JURA-SIMPLON. — Le Conseil des Etats a la priorité pour cet objet.

DURÉE DU TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES DE TRANSPORT. — Rapporteur M. *Von Arx*.

M. *Richard* (Genève). Nous nous trouvons en présence d'une rédaction qui consacre l'inégalité de traitement que nous voulions éviter. Les motifs qu'on allègue pour excepter les employés postaux du bénéfice de ces dispositions sont spécieux. Ces employés ont aussi leur service de nuit et sont exposés au surmenage aussi bien que les employés de chemins de fer.

L'orateur ne veut pas faire de proposition formelle, mais il regrette que cette œuvre reste inachevée.

M. *Comtesse* rappelle que les employés des postes et des télégraphes ont déjà la journée de dix heures. C'est un avantage auquel les employés des chemins de fer ont renoncé : Le personnel postal, loin d'être surmené, a des avantages qui vont au delà de cette loi. Il y a une balance à établir. Les employés des chemins de fer ayant renoncé à la journée de dix heures, on leur accorde quelques jours de congé de plus. En somme, le personnel des postes et des télégraphes jouit d'une situation enviée. Si ce personnel ne savait pas borner ses désirs, une réaction pourrait se produire dans l'opinion publique.

Les art. 6 et 7 sont adoptés selon la décision du Conseil national.

Toutes les divergences concernant la loi sur la durée du travail sont liquidées.

FRASNE-VALLORBE. — Le rapporteur, M. *Munzinger* (Soleure), expose les avan*tages du raccourci dont la concession est* demandée et les détails de la concession.

La Commission propose d'entrer en matière et d'adhérer à la décision du Conseil national.

M. *Thélin* (Vaude) expose la politique du canton de Vaud au sujet des voies d'accès au Simplon et recommande la concession du Frasne Vallorbe.

M. *Ritschard* (Berne) est guidé dans son *attitude par la conviction que la nouvelle* ligne Frasne-Vallorbe apportera au Simplon une grande partie du trafic français. Il votera donc la concession, avec l'espoir, garanti par les déclarations du Conseil fédéral, que le Lœtschberg aura dans la même mesure l'appui de la Confédération.

M. *Lachenal* déclare, au nom des représentants de Genève, ne pas faire opposition au projet présenté actuellement tout en *conservant la persuasion que ce n'est pas* la solution de choix.

Après les réserves du représentant de Berne escomptant l'appui de la Confédération en faveur de la vaste entreprise du Lœtschberg, vous permettrez au représentant de Genève d'exprimer le même espoir en faveur de l'entreprise de la Faucille.

M. Richard ne combat pas non plus la concession du Frasne-Vallorbe, mais il exprime le regret que le Conseil fédéral n'ait pas présenté une étude générale des voies d'accès au Simplon. M. Richard examine les projets du Frasne-Vallorbe, du Lœtschberg et de la Faucille. Les avantages de ce dernier projet l'autorisent à dire que ce tracé sera pour la Suisse une solution vraiment nationale.

DERNIER COURRIER

France

Le Conseil départemental de l'enseignement primaire des Bouches-du-Rhône a décidé l'interdiction, pour les instituteurs et les institutrices, d'accompagner *les enfants* aux offices religieux. Jusqu'à ce jour, ils avaient la latitude de le faire.

— Hier mercredi, est mort l'archiprêtre Wassilieff, supérieur de l'église russe à Paris. C'était une personnalité très connue, qui occupait le poste de Paris depuis 40 ans.

Allemagne

On n'est pas sans inquiétude sur l'état de santé du roi de Saxe. Atteint d'un fort rhume depuis deux jours, il a été pris tout à coup d'une violente fièvre, et la température du corps a atteint subitement 38°8.

Japon

Les Viedomosti de Moscou racontent que la propagande orthodoxe n'a trouvé, dans aucune partie au monde, un terrain aussi favorable qu'en Japon.

Il n'y a pas longtemps que les missionnaires russes ont entrepris de convertir l'empire du mikado, et déjà le nombre des Japonais passés à l'orthodoxie est considérable.

Ces résultats sont dus surtout à Mgr Nicolas, évêque titulaire du diocèse orthodoxe du Japon. Les Russes ont bâti une église grandiose à Kioto, l'ancienne capitale japonaise.

Serbie

On s'attend à Belgrade à la publication prochaine d'un important manifeste russe par lequel le gouvernement impérial donnerait des explications détaillées sur les retards successifs apportés à la réception en Russie du roi et de la reine de Serbe.

Italie

En présence de l'hostilité manifeste de la Commission de la Chambre contre le projet de divorce, quelques amis du ministère feront des démarches auprès de M. Zanardelli afin qu'il n'insiste plus sur une discussion prochaine.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Au Vénézuéla

Washington, 18 décembre.

On annonce officiellement que le gouvernement a déclaré qu'un blocus pacifique des ports vénézuéliens ne pouvait pas être reconnu et que les alliés ne pouvaient pas être autorisés à empêcher la navigation des navires de commerce américains à moins qu'un véritable état de guerre ne soit reconnu.

Le Département d'Etat estime que les intérêts du commerce américain exigent l'adoption de cette règle ; autrement le commerce américain se trouverait paralysé toutes les fois qu'une puissance maritime croirait devoir recourir à un blocus pacifique. Si l'Angleterre et l'Allemagne désirent appliquer le blocus aux navires marchands des Etats-Unis, ils doivent l'appliquer à tous les navires de commerce, y compris les leurs, ce qui impliquerait la reconnaissance de l'état de guerre et mettrait fin à l'irrégularité de la situation actuelle.

Londres, 18 décembre.

On mande de Willemstad au *Daily Mail* que les révolutionnaires vénézuéliens marchent sur Valencia. La population de Caracas demande la démission du président Castro, lequel se tiendrait caché. Le bruit court que de l'infanterie de marine anglaise aurait débarqué à Ciudad de Bolivar.

Londres, 18 décembre.

Une dépêche de Willemstad aux journaux dit que le navire de guerre allemand *Falke* a capturé, le 17 décembre, la canonnière vénézuélienne *Mirandar*.

Caracas, 18 décembre.

On annonce pour aujourd'hui le bombardement par les alliés, de San-Carlos, sur le lac Macaraïbo. La ville de Rio-Chico a été occupé par un parti révolutionnaire de 1600 hommes, sous le commandement du général Ranos.

Le président Castro et le chef révolutionnaire Hernandez, dans leur entrevue, se sont donné l'assurance de l'oubli mutuel du passé.

New-York, 18 décembre.

On télégraphie de Berlin au *Herald* que l'Allemagne est résolue à obtenir satisfaction du Vénézuéla, même sans tenir compte de l'opinion de Washington. 3 nouveaux navires de guerre ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir pour le Vénézuéla.

Londres, 18 décembre.

Une dépêche de Fez au *Times* annonce qu'à la suite de pluies torrentielles, le Sultan a été obligé de rentrer à Fez. Suivant des informations de Taza, le prétendant a pris possession de cette ville, a nommé des fonctionnaires, a constitué une cour et revêtu les attributs de la royauté. Les tribus reconnaissent le prétendant. La pluie empêche le commencement des opérations.

Vienne, 16 décembre.

Le ministre de la guerre d'Autriche-Hongrie, baron de Krieghammer, a donné sa démission. La *Neue Freie Presse* annonce que sa démission a été acceptée par l'empereur.

Londres, 18 décembre.

La Chambre des Communes a accepté la plus grande partie des amendements à la loi sur l'instruction publique votés par la Chambre des lords. De son côté, la Chambre des lords a accepté les modifications apportées à ses amendements par la Chambre des Communes.

La loi est donc définitivement votée et la prorogation du Parlement aura lieu vendredi matin.

Vienne, 18 décembre.

Le gouvernement hongrois a définitivement décidé de dénoncer le traité de commerce avec l'Italie.

Pour la Rédaction : J.-M. SOUSSENS.

†

Monsieur l'abbé André Bovet professeur au Grand Séminaire à Fribourg, les familles Bovet à Autigny, Monsieur Antonin Bovet, Monsieur et Madame Jean Bovet à Paris, Monsieur et Madame Pierre Missy à Cottens, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte très douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Françoise BOVET

leur très chère mère, belle-mère et grand'mère, décédée le 18 décembre 1902 à l'âge de 75 ans, munie de tous les secours de la *religion.*

Les funérailles auront lieu à Autigny samedi 20 décembre à 9 h.

R. I. P.

†

Madame Lucie Kranck-Ruedin, Monsieur Emile Kranck et Mademoiselle Pauline Kranck, à Cressier-Landeron, Mademoiselle Marie Ruedin, à Fribourg, Monsieur Rœmy-Ruedin, à Fribourg, Monsieur Emile Ruedin, à San-Francisco, Messieurs Joseph et Paul Ruedin, à Genève, Mademoiselle Adèle Ruedin, à Cressier-Landeron, Monsieur et Madame Alcide Ruedin et leur famille, à Porrentruy, Monsieur et Madame Amédée Ruedin et leur famille, à Cressier-Landeron, Monsieur *Maxi Ruedin*, en Amérique, Mademoiselle Laure Ruedin et Monsieur Edouard Ruedin, à Cressier-Landeron, ainsi que toutes les familles Ruedin ont la profonde douleur de vous faire part de la mort de leur chère et regrettée sœur et tante

Madame Adèle PRÉBANDIER

née **RUEDIN**

survenue le 16 décembre 1902, à l'âge de 83 ans, munie des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu vendredi 19 courant, à 8 ½ heures du matin, en l'église du Collège.

Cet avis tiendra lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

Coton-forman (la boîte 40 cent.)
Excellent remède contre le coryza (rhume de cerveau)
Emploi des plus agréables.

Jouissez-vous du bonheur de vivre ?

MUTTENZ (près Bâle), le 11 octobre 1901.

Messieurs. Depuis plus de 2 ans je souffrais d'un mauvais catarrhe de la gorge et des bronches. Le mal devint si grave que je vomissais après chaque repas et naturellement devins excessivement faible. Je souffrais aussi de violents saignements de nez accompagnés de fièvre et cela 2 ou 3 fois par jour. Aucune des préparations essayées ne me soulageait jusqu'à ce qu'enfin je pris de l'Emulsion Scott. Sitôt après le premier flacon, je notais déjà une amélioration et après 3 semaines de traitement j'étais complètement guéri. Depuis je me sens bien et beaucoup plus fort. Iselin fils.

Le Catarrhe Bronchique est une bien mauvaise maladie s'il s'empare de vous. *Il appartient* à cette catégorie de malaises qu'on néglige généralement ; mais ensuite on paye toujours cette négligence car le mal prend alors de très graves proportions. Le catarrhe bronchique est généralement l'avant coureur de la phtisie et aussitôt qu'il se manifeste il devrait être attaqué avec l'aide du remède souverain contre le catarrhe bronchique, l'Emulsion Scott, le meilleur reconstituant de Suisse.

L'Emulsion Scott seule guérit ; imitations ou substitutions ne guérissent pas. De l'Emulsion Scott, on a tout imité, excepté son pouvoir de guérir. Un pêcheur portant sur son dos une grosse morue, voilà la marque de l'Emulsion Scott ; pour éviter les contrefaçons, *exigez donc le flacon Scott avec le pêcheur*, votre guérison est ainsi assurée. L'Emulsion Scott qu'aiment les enfants, est parfaitement savoureuse et digestible ; c'est une émulsion de la plus pure huile de foie de morue avec des hypophosphites de chaux et de soude (les meilleurs éléments constitutifs du sang, des os et des tissus). Elle est vendue, dans toutes pharmacies, en flacons enveloppés de papier couleur saumon. Pour recevoir franco un échantillon, mentionner ce *journal en adressant 0 fr. 50 de timbres à Messieurs* Scott et Bowne, Ltd. Chiasso (Tessin).

PORCELAINES ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦ CRISTAUX

58, Kramgasse **Vve CHRISTENER** Grand'Rue, 58

BERNE

Cristaux de Baccarat, St-Louis et Val St-Lambert

PORCELAINES DE LIMOGES

Faïences de Mintons, Wedgwood et Mettlach

VASES DE FLEURS 3570

Grand choix pour étrennes

Les dernières nouveautés viennent d'arriver

Vins Mont-d'Or

POUR CADEAUX NOUVEL-AN

Caisses assorties à prix réduits :

5 1/1	**Mont-d'Or** Joannisberg	1895	**Fr. 20**
2 1/1	» »	1898	
1 1/1	» Malvoisie flétrie		gare Montreux
2 1/1	» Dôle	1901	contre remb.
2 1/1	» Fendant	1900	Emballage perdu

La caisse de 24 1/1 à 40 fr. H6884M 3491

Georges MASSON, Montreux seul propr. **Mont-d'Or** près **Sion**

POURQUOI les machines à coudre

SINGER

constituent-elles un cadeau de fin d'année utile et agréable ?

PARCE QUE :

Elles sont *douces, rapides et silencieuses ;*
Les aiguilles se placent *automatiquement,* sans tournevis ;
Elles sont montées sur le *nouveau bâti normal* (breveté) ;
Les navettes contiennent *trois fois plus de fil ;*
Elles sont ajustées sur *cônes en acier trempé ;*
Les pieds presseurs se *haussent à volonté ;*
Elles peuvent être munies du *guide-boutonnière* le «Famous» ;
Les canettes se *font d'elles-mêmes* en cousant ;
Elles exécutent tous genres de *broderies artistiques ;*
Les pièces sont *absolument interchangeables ;*
Elles font, sans préparation, les points à jour,
Les ourlets, plissés, soutaches, ouatages, ganses, etc.
Elles exécutent, en un mot, tous les travaux de *ménage et d'agrément.*

Paiements par termes. — Escompte au comptant.

GARANTIE SUR FACTURE

Machines confiées à l'essai. — Leçons complètes et gratuites.

Compagnie Manufacturière SINGER

Seules maisons à Fribourg, Rue de Lausanne, 87.
Neuchâtel, Place du Marché, 2.
Payerne, J. Dresco et Cie.

EXPOSITION PARIS 1900 **LE GRAND PRIX**

H4551F 3524 La plus haute récompense

A LOUER

pour le 25 janvier

LE

CAFÉ-RESTAURANT DE LA CONSOMMATION

Rue des Alpes, 35, à Fribourg

Très peu de reprise.

S'adresser, **sous H4596F,** à l'agence de publicité **Haasenstein et Vogler, Fribourg.** 3580

Maladies du bas-ventre.

Maladies du bas-ventre, contagion, inflammations, affections de la vessie affaiblissement et irritation des nerfs, etc. Traitement par correspondance sans un dérangement dans la profession. Point de conséquence fâcheuse pour l'organisme. Discrétion absolue. Adresse : « Policlinique privée, Glaris, Kirchstrasse 405, Glaris. »

Mises publiques

Pour cause de départ, les soussignés exposeront en mises publiques, devant leur domicile, Hôtel de la Grappe, à Cheyres, une certaine quantité de meubles, savoir : lits, tables, canapé, chaises, etc. ; chars, foin, paille, roseaux, porcs, vache ; un flobert neuf et quantité d'objets trop longs à détailler.

Les mises auront lieu le samedi 27 décembre, dès 9 heures du matin. H517E 3578

Ducarroz Badoud.

Cigares comme étrennes

sont bienvenus à chaque fumeur

	Fr.
200 Vevey courts, paq. bleu	1 90
200 Rio Grande, paq de 10	2.45
200 Brésiliens	2 95
200 Flora Habana	3.10
200 Edelweis, surfins	3.45
200 véritables Ormonds	3.90
125 Brissago, véritables	3.20
100 Allemands, pet. m. fins	1.90
100 Herzog, à 7	2.95
100 Sumatra, à 10	4.50
100 Manilla	5 35

Présent fin gratis. H6716Q

Winiger, dépôt de fabr., *Boswyl*

TOURNÉES ARTISTIQUES

M. Alcime-Leblanc, directeur
11, Rue St-Lazare, PARIS

Théâtre de Fribourg

JEUDI 18 DÉCEMBRE

Bureaux, 7 1/2 h. Rideau 8 1/4 h.

UNE SEULE REPRÉSENTATION
du dernier grand succès parisien

LA CHATELAINE

Pièce en 4 actes
de M. Alfred CAPUS,
auteur de LA VEINE, les DEUX ÉCOLES, etc.

Prix des places : Loges de face, 5 fr. ; loges de côté, 3 fr. 50 ; parquet, 2 fr. 50 ; parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr.

Pour la location, s'adresser comme d'usage.

Le spectacle sera terminé avant minuit 3569

UNE FOIS POUR TOUTES, *Rhumatismes, Maladies de Peau, d'Estomac, Intimes, Nerveuses, Chroniques,* etc. SONT ENFIN GUÉRIS. — Un TIMBRE, GIRAUD, 3, Cours Berriat, Grenoble (France). 3570

ON DEMANDE

une brave **jeune fille,** aimant les enfants, pour aider au ménage.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg,* sous H4614F. 3568

Pour trouver rapidement une place à Genève, en Suisse ou à l'étranger, écrire à l'**Agence David, Genève.** H2041X 2623

Ouvrier ou apprenti-meunier

est demandé chez **Bapst Frères,** Moulin de La Sallaz, à **Pont-la-Ville.** H4577F 3548

Mises publiques

Lundi 22 décembre, dès 10 h du matin, il sera vendu en mises publiques, devant l'auberge de la Maison-de-Ville, à La Roche : une jument de 4 ans, environ 3000 pieds de foin et regain à distraire, chars, dont un à ressorts, harnais, luges, traîneau, instruments aratoires et autres objets trop longs à détailler.

3573 L'exposante :

Veuve BONGARD.

F. L. Cailler's Chocolat au lait suisse

le plus riche en crème

On trouvera

toujours comme par le passé, les fameuses H4032F 3154

tablettes amères

dites aussi

tablettes au Vermouth

reconnues comme excellentes contre rhume, catarrhe, enrouement, etc., à la

Confiserie-Pâtisserie

M. BINZ-BONGARD

Stalden, 130

Dépôts : Neuhaus, rue des Epouses et rue de Lausanne.

Jeune commerçant

sachant correspondre en français et en allemand, au courant de tous les travaux de bureau

CHERCHE PLACE

dans maison sérieuse. Bonnes références à disposition. Offres sous chiffres X10889X, à Haasenstein et Vogler, Genève. 3503

Paul MAYER, Fribourg

SUCCURSALE A ROMONT

Matériaux de construction

Téléphone — GROS — DÉTAIL — Téléphone

Tuyaux en terre cuite d'Aarau, pour conduites d'eau.
Tuyaux en ciment de Lyss.
Drains.
Briques réfractaires pour fours.
Briques, tuiles et planelles pour garnissage de potagers et fourneaux.
Chaux grasse. H407F 3437
Carreaux en faïence de toutes nuances.
Tuiles en verre et lucarnes en fonte.

Antituberculine 3514

On fait usage de ce fameux spécifique contre les accès de toux opiniâtres, les fréquents catarrhes, asthme, expectoration anormale, engorgement du poumon (mucosités), sueurs nocturnes, rhume et insomnie. Très grand succès. Unique comme préservatif contre la phtisie. Prix : 3 fr. 50. Dépôt à Fribourg : **Pharmacie Bourgknecht.**

CHEMINS DE FER JURA-SIMPLON

EXPLOITATION

de la ligne du Brünig pendant tout l'hiver

Les trains indiqués dans l'affiche du 1er octobre 1902 comme devant être partiellement supprimés sur le parcours de Giswyl à Meiringen et Brienz **circuleront pendant tout l'hiver 1902-1903.** OH9409 3312

En vente à l'Imprimerie-Librairie catholique suisse
FRIBOURG

CALENDRIER
DE
l'Œuvre de Saint-Paul

Prix : 1 fr. 50

Hôtel de l'Autruche

25, RUE DE LAUSANNE, 25. FRIBOURG

Recommandé par sa position centrale, par sa bonne cuisine bourgeoise, par ses vins de premier choix et surtout par ses prix modérés.

RESTAURATION A TOUTE HEURE

Table d'hôte à midi 1/4, 2 fr. 50 et à 7 1/4 h., 2 fr., vin compris
Les samedis et jours de foire, de 10 h. à 1 h. pot-au-feu, à 60 cent.

On prend des pensionnaires. — Téléphone.

Se recommande, H4574F 3546-1810

Mme Léon GENOUD-PEIER, propriétaire.
Ci-devant propr. de la Brasserie Peier.

Attention ! Vins importés Attention !

Espagnols, français et italiens

VENTE EN GROS ET DEMI-GROS DE LA MAISON

NAPCISO BRUSI, BARCELONE (Espagne)

SUCCURSALE A

PAYERNE, Rue de Lausanne 112 (Suisse)

Grande propriété à Tarragone (Espagne)

Vins rouges et blancs de 1er choix, depuis **30 fr.** l'hectol. Bonbonnes et fûts de toute contenance à la disposition des clients.

A l'occasion de Noël et Nouvel-An

la maison a l'avantage d'aviser le public qu'elle vient de recevoir 1000 tonneaux de **Malaga doré** d'une des plus réputées maisons d'Espagne, lesquels elle offre au prix de 15 fr. par fûts de 16 litres, fûts compris. H5793L 3499

Echantillons à disposition gratis.

Concours de travaux

Joseph Cuennet, conseiller communal, à Grolley, met en soumission les travaux de maçonnerie, charpenterie et menuiserie pour la construction d'un bâtiment pour exploitation rurale, à Léchelles.

Prendre connaissance des plans, avant-métré et du cahier des charges auprès du prénommé, à Grolley, et déposer les soumissions, à partir du dimanche 14, jusqu'au samedi 27 courant, à 6 h. du soir.

Il ne sera payé aucune indemnité de déplacement. H46 8F 3577

A l'occasion des fêtes Noël et Nouvel-An

ON TROUVERA CHEZ

J. FŒLLER, coiffeur

9, Grand'Rue, 9

un joli choix de gants de peau

Agneau, 1re qualité, à 2 fr. 50. — Chevreau, 1re qualité, à 3 fr. 75. ainsi qu'un assortiment complet de gants fourrés, à des prix très avantageux. H4511F 3194

Pour les fêtes de Noël et Nouvel-An

CHOIX SUPERBE

en **papeteries,** albums pour **photographies,** albums pour cartes postales, portefeuilles, porte-monnaie, nécessaires, trousses, sacs pour dames, cassettes, coffrets les plus divers, à ouvrage, à bijoux, etc. Boîtes à gants, garnitures pour fumeurs, encriers, éventails, fantaisies diverses. Cadres de photographies, modèles dernières nouveautés provenant des premières maisons de France et d'Allemagne.

Très grande variété d'objets pour cadeaux, lotos, tombolas, dans tous les prix.

GRAND CHOIX DE JOUETS D'ENFANTS

Garnitures pour arbres de **Noël**

Agendas, calendriers, registres, cartes de Nouvelle Année

Papeterie Veuve Ph. MEYLL

152, Rue du Tilleul, Pont-Muré, 152

École fribourgeoise de Vannerie

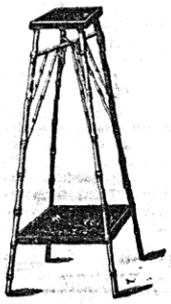

FRIBOURG PLANCHE INFÉRIEURE

Vannerie fine et ordinaire

Réparations de sièges en rotin

Cannage de sièges

RÉPARATIONS

H2523F **Téléphone No 164** 1899 1045

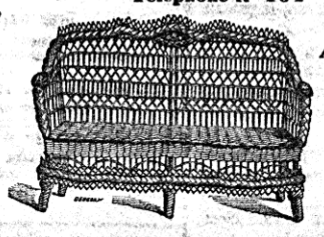

MEUBLES ET SIÈGES

Art nouveau

pour jardins et vérandas

MALACCA

ROTIN ET BAMBOU

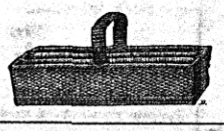

En vente à l'Imprimerie-Librairie catholique suisse
FRIBOURG

Agenda commercial

POUR 1903

Long,	1 jour par	page,	Fr. 3.50
»	2 jours	»	» 2.—
»	3 »	»	» 1.50
»	4 »	»	» —.90
Carré,	2 »	»	» 2.50
»	1 jour	»	» 3.50

ON TROUVE A L'IMPRIMERIE-LIBRAIRIE CATHOLIQUE SUISSE, FRIBOURG

A l'occasion de Noël et du Nouvel-An

Livres pour étrennes, papeterie, agendas, calendriers, almanachs, imagerie, etc., etc.